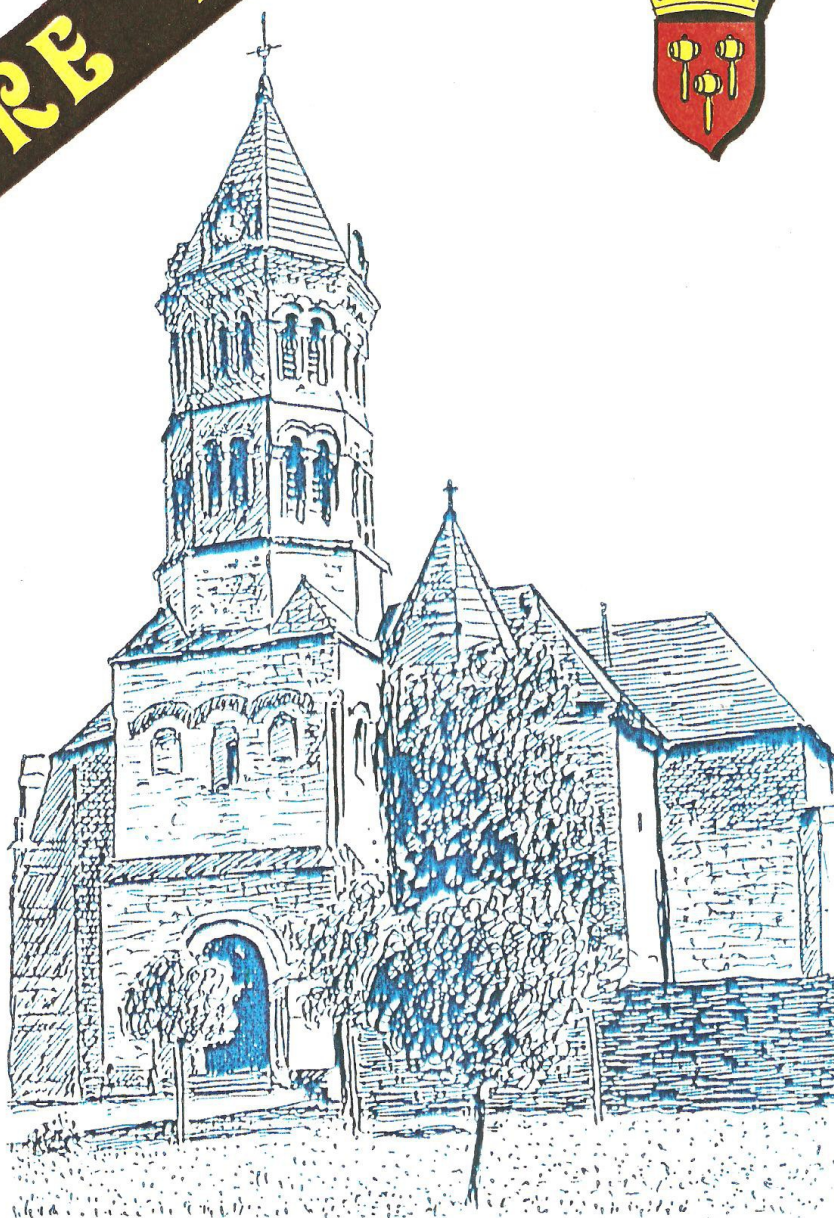


N° 51

JANVIER 1992

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

EDITORIAL DE NOTRE VILLAGE
=====

2ème SEMESTRE 1991
=====

En ce début de 1992, votre Maire et votre Conseil Municipal souhaitent aux habitants de MONCHY - LAGACHE et à tous ceux qui s'intéressent à la vie de notre Village, que, tous ensemble, nous puissions bâtir une communauté où chacun trouvera sa place et son épanouissement.

En ce moment de vœux, il est réconfortant d'avoir un petit souvenir de personnes qui ont quitté MONCHY-LAGACHE depuis très longtemps; et pour des régions parfois très éloignées. Personnes qui nous disent ne pas avoir oublié leurs " racines".

Que ce Bulletin qui se veut "d'informations et de liaison" leur apporte un peu de leur Village et si nos lecteurs souhaitent leur en adresser un exemplaire, qu'ils nous en redemandent en Mairie.

Vous saurez par ce numéro les espoirs, les réalisations mais aussi les désillusions de vos Elus.

Parmi celles-ci, l'abandon du projet de création d'une future Maison de Retraite qui semblait proche de se réaliser, après l'agrément officiel de diverses administrations.

Des raisons de surcoût de travaux et d'abandon de certaines aides financières ont obligé les promoteurs à se retirer; espérons qu'une solution pourra enfin être trouvée.

Nous ne reviendrons pas sur les travaux terminés en 1991, déjà évoqués dans les précédents Bulletins: amélioration de l'environnement de l'ancienne Raperie, toiture de l'Eglise, et sur les transformations de la Mairie dont nous présenterons plus loin la réalisation.

Par contre, rappelons les décisions prises par différents syndicats où MONCHY est majoritairement représenté.

I°) SYNDICAT SCOLAIRE DE MONCHY - LAGACHE -TERTRY & DEVISE:

Après l'achat d'un nouveau minicar décidé en MARS 91(Master RENAULT diesel T 35) de 31 places, s'est posé dès le mois d'Octobre le remplacement de Jean BOURBIER. Mr BOURBIER était intérimaire depuis près d'un an, et suite à une sérieuse opération, il a dû prévoir d'arrêter son service de conducteur.

Qu'Il soit vivement remercié de son dévouement pour nous " dépanner" lors de l'arrêt pour maladie de Mme Michèle GUINET.

.../...

Fort heureusement nous avons prévu une possibilité de remplacement qui a pu se mettre en place sans aucun problème: M. Jean-Paul VARRIER, de Tertry, employé par la Commune de MONCHY en qualité de stagiaire C.E.S., a passé son permis de transport en commune(avec un contrat d'embauche éventuel). Il est maintenant employé à temps complet par le syndicat scolaire regroupant les trois communes dans lesquelles il effectue divers travaux d'entretien hors période scolaire.

L'achat du minicar et cet emploi (nouveau dans sa forme) a contraint le Syndicat à majorer de 4,30% (pratiquement le coût de l'inflation) la participation de chaque commune.

2°) SYNDICAT d'EAU DE MONCHY-LAGACHE & TERTRY.

Les travaux prévus depuis près d'un an - malgré l'intervention très efficace d'un Ingénieur de la D.D.A. Mr HACLIN- s'avèrent très complexes. Ils mettent en cause quantité de problèmes.

Le premier étant le périmètre de protection du nouveau forage et la qualité de l'eau. Trois analyses successives ont déjà retardé l'accord définitif du Conseil Général. Une analyse de recherche de plomb a également été faite.

De plus importants travaux vont être nécessaires pour remplacer certains tronçons anciens entre la Poste et le passage de la rivière(canalisations inférieures à 125 Ø). Ceci afin d'avoir une pression convenable pour remplir le château d'eau de Douvieux et de permettre des bouches d'incendies aux normes, dans des quartiers défavorisés(Rue d'en bas et Eglise).

Tous ces travaux, qui nous l'espérons commenceront enfin au Printemps, : achat du terrain, forage, équipement électrique et hydraulique, génie civil, canalisations, liaison PTT pour automatisme de remplissage du château d'eau, etc.. étant prévus pour une somme d'environ 1200.000Fr Hors taxes.

Somme subventionnée à 40% par le Conseil Général et à 25% par l'Agence de l'eau du Bassin Artois-Picardie.

Bien entendu les réserves actuelles du Syndicat d'eau ne suffiront pas pour couvrir le complément et un emprunt sera sollicité pour une grande partie.

L'étude du financement amènera une augmentation du prix du mètre cube de l'eau à partir de 1992 de 0.90Fr à Ifrs H.T. La nouveauté sera l'assujettissement à la T.V.A. (anticipé sur ce qui sera obligatoire en 1993) . Cette T.V.A. sera récupérable pour les entreprises et les exploitations agricoles et elle permettra au Syndicat d'en bénéficier pour ses investissements.

Le prix de l'eau étant à MONCHY- LAGACHE jusqu'alors très en-dessous de la moyenne départementale, il sera encore très compétitif par rapport aux autres syndicats du fait de notre autonomie au point de vue de la gérance de notre syndicat(nous ne sommes pas en affermage avec une société).

Parmi les investissements prévus pour 1992:

- Travaux de voirie: réfection de rues du Village et de certains trottoirs.
- Dernière tranche de la toiture de l'Eglise , au-dessus du Chœur et de la Sacristie.
- Début de rénovation de l'Eclairage Public dans le secteur situé entre la rivière et le Monument , en essayant de profiter de la tranchée prévue pour le renforcement des canalisations d'eau afin d'enterrer également cables électriques et téléphoniques.
- Plantations diverses, en particulier au Monument et à l'Eglise.
- Barrières de sécurité à la sortie des Ecoles.
- Replantations et vente de peupliers.

D'autre part, un projet important est étudié avec le Syndicat scolaire et le Conseil des Parents de l'Ecole: celui d'une cantine - garderie pour les enfants scolarisés à la rentrée prochaine.

Une enquête va être réalisée par les Enseignants auprès des Parents et si elle est positive nous en étudierons la réalisation , comme cela l'a été dans d'autres communes du Canton de HAM.

Souhaitant en terminant que tous ces travaux amènent un mieux être pour tous dans notre Village et que le problème de l'emploi concerne de moins en moins de personnes à MONCHY-LAGACHE.

La Commune, par les emplois créés: un garde-cantonnier, un conducteur de car, de nombreuses assistantes de maternelle ou d'employés d'entretien ainsi que de 3 stagiaires en Contrat-Emploi-Solidarité , participe aussi à tenter de résoudre ce grave problème de notre société: le chômage.

M.GRU.

LA VIE DU VILLAGE 1991

2ème SEMESTRE (07 à 12).

ETAT CIVIL DES NAISSANCES :

Amélie DODRE, née le 14 JUILLET à PERONNE.
Marion BOUCHEZ, née le 05 JUILLET à ST QUENTIN.
Sandra LESAGE, née le 01 AOUT à PERONNE.
Gwénaëlle DUPIRE, née le 31 JUILLET à PERONNE.
Nicolas POTIER, né le 18 AOUT à LENS.
Maxime LAMOTTE, né le 20 AOUT à PERONNE.
Jérôme SOJA, né le 19 NOVEMBRE à PERONNE.

ETAT CIVIL DES MARIAGES :

BOCHART Gilles & Brigitte HACHET . 14 SEPTEMBRE à MONCHY- LAGACHE.
Produit de la quête: 432.50Frns pour le Club des Aînés.
BOURSE Marcel & DECOMBLE Lydie, 16 NOVEMBRE à MONCHY-LAGACHE.
Produit de la quête : 400Frns - Pour l'Ecole de MONS, l'Harmonie Ste
Cécile et L'Association Familiale & Rurale.

ETAT CIVIL DES DECES ET INHUMATIONS AU CIMETIERE:

MANGOT Emile , décédé le 21 SEPTEMBRE à MONCHY - LAGACHE .
DODRE Amélie, décédée le 11 OCTOBRE à MONCHY - LAGACHE .
FOURNIER née DENISART Lucie, décédée le 23 DECEMBRE à EAUBONNE.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS:

Mr & Mme CHAFAUX Bernard . 5 Grande rue.
Mr LEONARD & Mme LEFEVRE. 5 Rue du Jeu de Paume.
Mr & Mme Franck THEREZIEN. 16 Grande Rue.
Mr & Mme HENON Vincent. 22 Rue de DEVISE.

COMpte RENDU REUNIONS CONSEIL MUNICIPAL

=====

2ème semestre 1991

=====

+++ REUNION DU 18 DECEMBRE 1991:

Membres présents: M. GRU, Mmes BONDUELLE; GOURLIN; Mrs DUBREUIL; BOUCHEZ; VALLETTE, DUPARCQ.M; CARBONNAUX.JF; FOURNIER.G;RIGAUX.M;PRESTEL.J;KULIK.J; LEVERT.Ph. BOROWICKI.A;CHASSAGNOUX.M;.

TRAVAUX RAPERIE: terminés. Plantations bien parties. Mr CHARLOT a promis de terminer la réfection de la toiture & vitres cassées.

TOITURE EGLISE: travaux terminés. Il reste encore 278M² pour 1992 à réparer.
Coût prévu: environ 160000Frs.H.T.

TRAVAUX MAIRIE-BIBLIOTHEQUE: Pose de carrelage et peintures dans la Mairie.
Aménagement bibliothèque avec tri d'environ 1000 Livres qui ont été recouverts par des personnes bénévolement. Une partie sera réservée aux habitants de la Commune, l'autre partie sera pour les scolaires.

PROJETS TRAVAUX POUR 1992: Voirie communale(diverses rues à rénover, bordurage et trottoirs...) devis présentés par l'Equipement jugés très élevés: Coût total H.T.1063200Frs.
D'autres devis vont être demandés. A revoir.

Eclairage public: Projet à l'étude pour restauration du réseau avec pose de lampes au sodium et éclairage de style quartier de l'Eglise .

Plantations: Achat de rosiers pour l'Eglise .
Achat de merisiers et de peupliers . Visite de Mr WANTE le 14/01/92.

RESULTAT RECENSEMENT PAR L 'ADEES: Lecture par M.le Maire des statistiques réalisées lors du dernier recensement (voir feuille annexée dans ce Bulletin).

révisions cadastrales: Explications données par M:Le Maire sur les différentes réunions de la Commission des impôts.

ENTRETIEN CLOCHER EGLISE; Résiliation contrat avec M.WILLIOT. Contacter Ets HUCHEZ.

.../...

.../

RESULTATS CONCOURS JARDINS & MAISONS FLEURIS: Au printemps, la Municipalité remettra une plante à chaque premier des six catégories; ainsi que des bons d'achat de fleurs aux cinq suivants .

POLLUTION CONSTATEE SUR L'ETANG: Suite à l'intervention d'un Conseiller Municipal et à une discussion, des contacts vont être pris avec des techniciens de la D.D.A. pour solutionner ce problème.

NOMINATION DEUX DELEGUES SUPPLEANTS S.I.E.R. ROISEL/ HATTENCOURT: Mrs GRU et PRESTEL.J.

Si le Conseil Municipal ne s'est réuni qu'une seule fois en ce deuxième semestre 1991 , il y a eu par contre de nombreuses réunions de commissions:

COMMISSION DES IMPOTS:

plusieurs réunions de présentation des projets de révision des évaluations cadastrales du bâti et non bâti. (la base de vos futurs impôts)

COMMISSION D'URBANISME& DE TRAVAUX : pour préparer les futures réalisations.

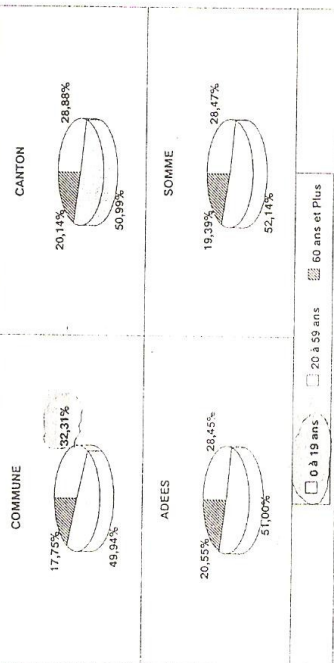
Egalement une réunion pour organiser une Bibliothèque Municipale en coordination avec la Bibliothèque Centre Documentation projetée par les Enseignants. Une vingtaine de personnes de bonne volonté ont participé depuis Novembre à la création de cette Bibliothèque en utilisant une grande quantité de livres légués par de généreux donateurs: tri, classement par catégories, couverture en plastique transparent, mise en répertoire. Qu'elles en soient vivement remerciées. Des permanences sont prévues dans un premier temps pour la mise à disposition du public gratuitement de ces livres tous les Samedis par des bénévoles de 11h00 à 12h00; et les Mercredis aux mêmes heures par la Secrétaire de Mairie . Ceci à la fois pour les livres de la bibliothèque municipale et du bibliobus.

Une présentation des travaux d'aménagement de la Mairie et de la Bibliothèque sera faite à quelques invités extérieurs à la Commune et aux Responsables communaux le Samedi 18 JANVIER à 15h00.

VOTRE COMMUNE EN 1990 : MONCHY-LAGACHE

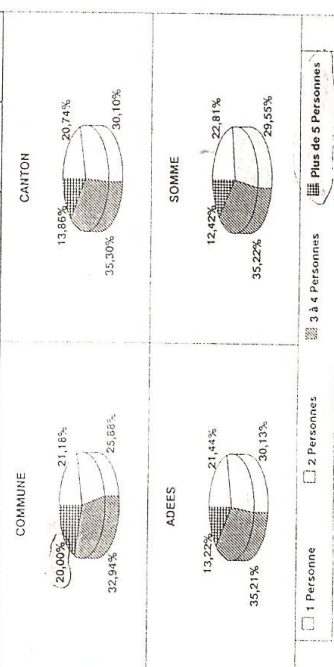
III - AGE DE LA POPULATION

	0-19 ans	20-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-74 ans	75 ans & +
COMMUNE	253	219	92	80	92	47
CANTON	3 948	3 942	1 573	1 456	1 837	916
ADEES	15 075	15 464	6 098	5 460	7 269	3 618
SOMME	156 012	156 320	66 401	52 952	69 037	35 908



IV - TAILLE DES MENAGES

	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 pers. & +
COMMUNE	54	66	42	42	31	20
CANTON	1 000	1 451	979	723	429	239
ADEES	4 044	5 681	3 671	2 969	1 573	920
SOMME	44 620	57 799	37 098	31 799	15 318	8 967



L' A.D.E.E.S. ; à laquelle la Commune est adhérente, et qui s'occupe du développement de l'Est de la Somme, nous a communiqué, lors d'une session " Habitat" les résultats ci-joints de l'enquête nationale faite en 1990 dans toutes les communes françaises par l'I.N.S.E.E.

Il en ressort certains enseignements pour MONCHY-LAGACHE :
1°) l'âge de la population entre 0 et 19 ans y est plus important qu'ailleurs.

2°) taille des ménages également importante (ce qui est réconfortant).

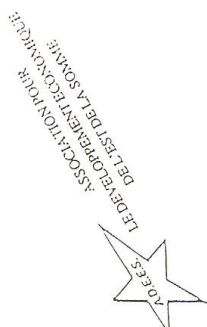
Par contre les éléments du confort (W.C à l'intérieur et bain ou douche) sont très négatifs. Il est probable que les enquêteurs n'ont pas recueilli toute la vérité à ce sujet, car les chiffres semblent être sujets à caution...

Malgré les garanties annoncées par l'INSEE, certains ont sans doute craint que la déclaration de sanitaires change leur situation fiscale....

Il n'en est pas moins vrai que ce manque de confort dans beaucoup de maisons, pose de sérieuses questions.

En attendant un Programme régional de l'ADEES d'aménagement des locaux, la Commune peut aider ou conseiller certains particuliers qui souhaitent améliorer les leurs.

Certaines habitations de MONCHY-LAGACHE vont pouvoir être ainsi améliorées.

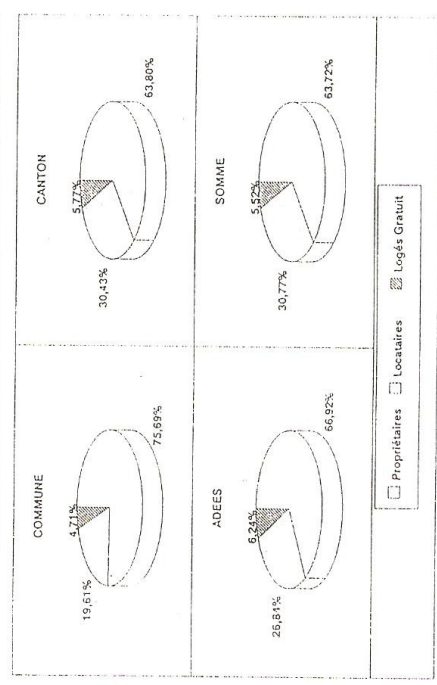


PLH DE L'ADEES
MEMENTO HABITAT

COMMUNE DE
MONCHY-LAGACHE
CANTON DE
HAM

VII - OCCUPATION DU PARC DE LOGEMENTS

	Propriétaires	Locataires	Logés Gratuit	Vacance	% Vacance	Rés. Second.
COMMUNE	193	50	12	24	8,0%	21
CANTON	3 076	1 467	278	415	7,6%	242
ADEES	12 620	5 062	1 176	1 882	8,5%	1 547
SOMME	124 644	60 183	10 794	15 748	6,6%	25 463



VIII - CONFORT DU PARC DE RESIDENCES PRINCIPALES

	Pas de WC à l'intérieur	%	Pas de Bain ou Douche	%	Ni l'un ni l'autre	%
COMMUNE	54	21,2%	61	23,9%	41	16,1%
CANTON	626	13,0%	647	13,4%	437	9,1%
ADEES	3 019	16,0%	2 993	15,9%	2 136	11,3%
SOMME	27 607	14,1%	26 700	13,6%	18 157	9,3%

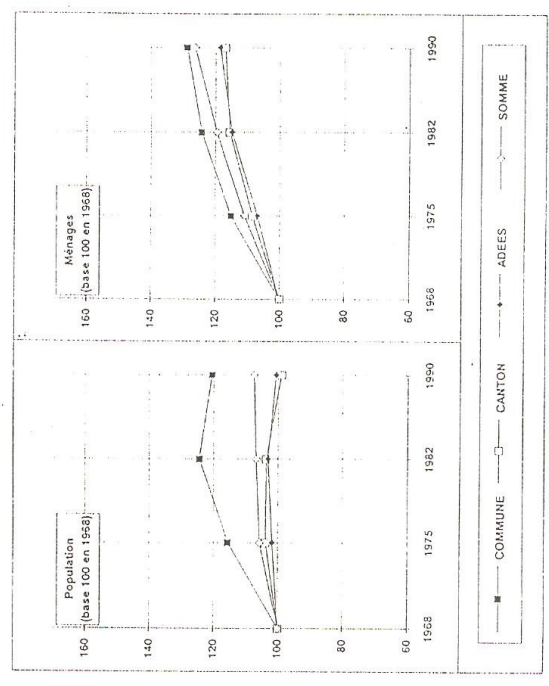
IX - RATIOS

	% d'Arrivées sur Commune entre 82-90	Personnes / Ménage en 1990	% Logements Individuels	Fermes	Superficie en Km2	Densité de Population par Km2
COMMUNE	29,9%	3,07	77,3%	5,9%	15,44	51
CANTON	28,8%	2,80	86,9%	2,7%	141,83	96
ADEES	28,2%	2,78	84,8%	4,2%	749,82	71
SOMME	27,1%	2,75	75,8%	3,6%	6170,12	69

Document : CREPAH-NORD - Source : INSEE - PLH de l'ADEES

I - EVOLUTION DE LA POPULATION

	1968	1975	1982	1990	82-90	% 82-90
COMMUNE	651	752	810	797	-13 854	-1,6%
CANTON	13 812	14 341	14 323	13 669	-654	-4,6%
ADEES	52 593	53 558	54 259	52 976	-1 283	-2,4%
SOMME	509 744	538 462	544 570	547 825	3 255	0,6%



II - EVOLUTION DU NOMBRE DE MENAGES

	1968	1975	1982	1990	82-90	% 82-90
COMMUNE	198	229	246	255	9	3,7%
CANTON	4 123	4 472	4 759	4 820	61	1,3%
ADEES	15 914	17 015	18 274	18 862	588	3,2%
SOMME	154 578	171 337	184 234	195 360	10 526	5,7%

Association pour le Développement Économique de l'Est de la Somme
7, Rue des Châtaignes - B.P. 228 - 80205 PERONNE Cedex
Tél : 22.84.19.70 - Fax : 22.83.14.55 - Téléc : 140 008

NOS SOCIETES LOCALES :

JUDO - CLUB DE MONCHY - LAGACHE.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 27 NOVEMBRE 1991.

Le BUREAU se compose désormais d'un effectif de douze membres. Ce qui constitue un parfait équilibre. Et, je profite de cette occasion pour remercier les personnes dévouées qui m'entourent et qui contribuent activement par leurs suggestions et leurs implications à l'aventure de notre Club.

Mr TEINIELLE, notre Trésorier démissionnaire, présenta le bilan financier. En cette circonstance, qu'il me soit permis de souligner le travail sérieux qu'il a accompli au sein de notre Association dans cette fonction. D'ailleurs, Mr et Mme TEINIELLE ne nous quittent pas totalement, en effet, ils ont souhaité se maintenir dans notre Bureau, afin de nous aider lors de nos manifestations.

C'est Mr RIGOLIN qui assurera désormais la responsabilité de la gestion financière du Club, et nous sommes tous prêts à l'aider dans sa nouvelle fonction.

Au cours de cette Assemblée Générale, nous avons exprimé notre parfait accord sur les sujets suivants:

- maintien du montant des cotisations(stable depuis 1989).
- Achat d'une balance plus précise.
- installation d'une vitrine suspendue et grillagée à l'intérieur du Foyer Rural, afin d'exposer les trophées conquis par le Club depuis sa création. Ceci bien entendu , après avoir obtenu l'accord du Conseil Municipal.
- Réalisation d'un pin's émaillé.
- informatisation de notre gestion.
- réapprovisionnement de notre armoire à pharmacie.

ENFIN DEUX DATES IMPORTANTES A RETENIR:

LE 09 FEVRIER 92, pour la quatrième année consécutive, nous organisons au FOYER RURAL une compétition inter-clubs dans les catégories benjamins et poussins. Comme d'ordinaire l'entrée sera gratuite, et il nous sera agréable de recevoir à cette occasion non seulement les parents et amis de nos jeunes judokas, mais également toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir le judo et les activités de notre Association.

Le 25 AVRIL 92, notre traditionnelle présentation de judo, suivie d'un repas.

Le Président: Michel CAPON.

ENTENTE CARTIGNY - BUIRE - MONCHY-LAGACHE FOOTBALL.

Comme d'habitude , je me fais le porte-parole du Club de Football pour Vous présenter tous nos Voeux de santé, bonheur et réussite pour l'Année 1992.

Sous de nouvelles couleurs (Entente C.B.M.) la saison de foot bat son plein avec son cortège de problèmes que nous essayons de résoudre en allant.

La Ligue de Picardie nous ayant refusé l'alternance des matches des équipes A & B, celles-ci jouent toute la saison à CARTIGNY (pour la A) et à MONCHY(pour la B).

A la mi-saison, l'équipe " première" est 7è à six points du 1er et l'équipe "B" se situe en milieu de tableau. Après la trêve, avec un effectif retapé pour les matches retours, on peut espérer une belle remontée pour nos deux équipes séniors.

Une équipe "vétérans" évolue le Samedi après-midi sur le terrain de MONCHY. Je vous invite à venir les encourager.On y voit souvent de belles équipes pratiquer un football de qualité.

L'équipe" C" prévue dès le début de la saison n'a pas démarré suite au manque d'effectif: c'est un manque de respect de certains joueurs vis-à-vis des dirigeants et des joueurs qui eux ont payé leur licence, se sont engagés et ne peuvent jouer!!!!

Pour les "Cadets" beaucoup de problèmes aussi. Le manque de sérieux et la négligence de la majorité de cette catégorie de joueurs ne nous a pas permis de démarrer. Quelle déception, là aussi, pour ceux qui ont payé leur licence et ne peuvent jouer!

En inter-saison, le Club fait le point des joueurs qui souhaitent évoluer sous nos couleurs. En fonction du nombre de joueurs, on commande les licences (80frs une licence sénior - 50frs une licence jeune); on engage le nombre d'équipes (350frs par engagement). A Tous les joueurs qui ne respectent pas leur parole, je fais remarquer que ces licences, ces engagements et ces forfaits(350frs) provoquent un énorme trou dans les caisses du Club(une vingtaine de cas cette année...!).

Alors un peu de sérieux s'il vous plaît , on joue ou on ne joue pas; mais plus de OUI & NON!.

Avec les plus jeunes, nous avons changé les habitudes. L'effectif et la qualité des joueurs engagés nous ont incité à engager une équipe "Pupilles" dans un championnat à onze où évoluent les grandes équipes du District Somme(Péronne- Albert-Roye-Longueau- Villers-Bretonneux-Rosières...) . Cette équipe termine 5è de son Championnat d'automne. C'est prometteur! Malheureusement ,en fin de saison, quelques joueurs, ainsi que leurs parents se sont découragés .J'admets que le déplacement à Cartigny soit une contrainte, mais chacun doit comprendre que l'avenir des petits Clubs comme le nôtre passe par là. Et puis, à notre époque, 10 Kms c'est quoi??

.../...

.../

En foot à 7 , pupilles et poussins se débrouillent bien . Dans leur Championnat respectif, les pupilles terminent 5è et les poussins 3è. C'est encourageant!

Je profite encore de l'occasion pour féliciter l'encadrement de tous ces jeunes. Nous n'avons connu aucun problème de déplacement, signe d'une bonne organisation, du dévouement et d'une bonne motivation des parents.

Encore une fois, merci à tous. Je lance à nouveau un appel aux bonnes volontés Car le Club manque cruellement de dirigeants!!.

J.PINCHON.

+++++

CLUB DE GYMNASTIQUE FEMININE.

1992 , déjà! Je vous présente à toutes et tous mes Voeux de bonheur et santé pour la nouvelle Année.

Notre Club est au mieux de sa forme, puisqu'il compte trente adhérentes fidèles. Nous sommes d'ailleurs toujours prêtes à accueillir (même en cours d'année) d'autres personnes qui souhaiteraient se détendre. En effet, notre but n'est pas la performance physique; il s'agit simplement de se faire plaisir dans une ambiance sympathique et sans prétention.

Sachez donc que notre Club est ouvert à vous toutes, quelque soit votre âge!

Cette année, nous avons organisé une tombola à Noël et à ce propos; je tiens à remercier très vivement les commerçants qui nous ont offert des lots, ainsi que les très nombreuses personnes de l'assistance qui ont participé avec beaucoup de gentillesse.... J'y ai été très sensible.

BONNE ANNEE à TOUS!

La Présidente: M.A BRESOUS.

+++++

NOS SOCIETES LOCALES :

JUDO - CLUB DE MONCHY - LAGACHE.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 27 NOVEMBRE 1991.

Le BUREAU se compose désormais d'un effectif de douze membres. Ce qui constitue un parfait équilibre. Et, je profite de cette occasion pour remercier les personnes dévouées qui m'entourent et qui contribuent activement par leurs suggestions et leurs implications à l'aventure de notre Club.

Mr TEINIELLE, notre Trésorier démissionnaire, présenta le bilan financier. En cette circonstance, qu'il me soit permis de souligner le travail sérieux qu'il a accompli au sein de notre Association dans cette fonction. D'ailleurs, Mr et Mme TEINIELLE ne nous quittent pas totalement, en effet, ils ont souhaité se maintenir dans notre Bureau, afin de nous aider lors de nos manifestations.

C'est Mr RIGOLIN qui assurera désormais la responsabilité de la gestion financière du Club, et nous sommes tous prêts à l'aider dans sa nouvelle fonction.

Au cours de cette Assemblée Générale, nous avons exprimé notre parfait accord sur les sujets suivants:

- maintien du montant des cotisations(stable depuis 1989).
- Achat d'une balance plus précise.
- installation d'une vitrine suspendue et grillagée à l'intérieur du Foyer Rural, afin d'exposer les trophées conquis par le Club depuis sa création. Ceci bien entendu , après avoir obtenu l'accord du Conseil Municipal.
- Réalisation d'un pin's émaillé.
- informatisation de notre gestion.
- réapprovisionnement de notre armoire à pharmacie.

ENFIN DEUX DATES IMPORTANTES A RETENIR:

LE 09 FEVRIER 92, pour la quatrième année consécutive, nous organisons au FOYER RURAL une compétition inter-clubs dans les catégories benjamins et poussins. Comme d'ordinaire l'entrée sera gratuite, et il nous sera agréable de recevoir à cette occasion non seulement les parents et amis de nos jeunes judokas, mais également toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir le judo et les activités de notre Association.

Le 25 AVRIL 92, notre traditionnelle présentation de judo, suivie d'un repas.

Le Président: Michel CAPON.

.../

L'Assemblée Générale s'est tenue le 23 octobre dernier au Foyer rural , vous y étiez nombreux; merci à tous.

PRINCIPALES DECISIONS:

1°) les membres du Bureau ont été reconduits dans leurs attributions pour un nouveau mandat d'un an; ce sont:

PRESIDENT: Mr Pierre CAUSSIN - VICE-PRESIDENT: Mr Michel GRU ,Maire de MONCHY-
LAGACHE - SECRETAIRE: Mme Ghislaine SOCKEEL - TRESORIERE:Mme Marie-Paule CARBONNAUX.

Il en est de même pour les membres de la Commission de contrôle: Mrs Jean LEYSENS ET Gérard FOURNIER.

Le poste d'Administrateur laissé disponible à la suite du décès de notre ami Jean-Claude LAROUZE , a été attribué ,au vote à l'unanimité à Mr Marc SOCKEEL. Nous l'en félicitons bien vivement et nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

2°) Dans un souci de simplification , la carte d'adhérent "individuelle" à 20Frs a été supprimée (elle était inutilisée).

Le montant de la cotisation pour la carte, valable pour l'ensemble des membres de la même famille(parents et enfants mineurs) a été porté de 30 à 40Frs. Le montant de cette cotisation n'avait pas varié depuis 1985!.

Voici toutes les nouvelles!

Que l'hiver se passe vite et dans les meilleurs conditions possibles...

Que le printemps arrive rapidement avec son soleil, ses beaux jours et la joie de revoir nos amis de DUNZWEILER! Encore tous nos meilleurs voeux!

Le Président: Pierre CAUSSIN.

REGROUPEMENT SCOLAIRE DE MONCHY - TERTRY & DEUISE.

Les Enseignants adressent leurs voeux de santé et naturellement de réussite scolaire à tous.

L'année qui s'est écoulée a été marquée par la réalisation d'une Bibliothèque - Centre - Documentaire(B.C.D); outil de travail pour nos élèves. Elle a été conçue et réalisée en étroite collaboration avec la Mairie et sera opérationnelle dans quelques jours.

.../...

Le remplacement du minicar apporte également un confort supplémentaire pour les transports.

En 1992, nous poursuivrons nos efforts pour moderniser notre école et améliorer les services rendus.

Dans le domaine sportif, nous avons un projet qui devrait permettre d'équiper l'école d'un plateau de sport. Nous comptons également aménager des espaces de jeux.

A cet effet, nous convierons des parents d'élèves habiles de leurs mains, à nous venir en aide.

Autre innovation à l'étude: une cantine scolaire avec une garderie qui pourrait fonctionner dès la rentrée de Septembre 92. D'ici peu, les parents d'élèves seront interrogés et le résultat de cette enquête permettra de mieux discerner le service qui est attendu.

QUELQUES DATES à RETENIR:

Concours de belote organisé par les parents d'élèves au profit de la coopérative scolaire: SAMEDI 22 FEVRIER 92.

Fête de l'école: 21 JUIN 1992.

INFORMATION PRATIQUE: les samedis libérés pour les enfants seront les:

25 JANVIER - 15 FEVRIER- 21 MARS-II AVRIL- 16 MAI- 06 JUIN-27 JUIN.

J.HAPPE.

ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE:

A l'aube de cette année nouvelle, je présente à tous mes meilleurs voeux. Je souhaite que 1992 soit l'année de l'espérance d'un monde plus facile où chacun trouve sa place et son bonheur dans la sagesse, l'honnêteté et la justice. Que grâce à l'effort de tous, il fasse bon vivre dans notre Village.

Qu'avons-nous réalisé en 1991 ?

Comme chaque année depuis plus de 20 ans, la Ruche a fonctionné et bien fonctionné. 50 enfants se sont retrouvés, chaque jour du mois de Juillet, chez Mélanie, que Monsieur et Madame BONDUELLE mettent toujours si aimablement à notre disposition. Marie-Cécile animait une équipe de monos, jeunes, dynamiques, compétents et dévoués.

Il y a eu 2 temps forts durant ce mois:

.../...

.../

- le séjour à GLAGEON, dans le Nord, d'une vingtaine d'enfants qui ont été heureux de découvrir une belle région et un centre aéré qui les a si cordialement reçus.

- la journée des Associations familiales à BRAY/ SOMME, où tous les enfants des Ruches du Département se sont retrouvés dans la joie des échanges et du partage.

Au nom de toutes les familles, je remercie la Municipalité du soutien qu'elle nous apporte par la mise à disposition du minibus et par la Subvention qu'elle nous alloue.

Le calendrier scolaire nous posant problème, nous souhaitons trouver avec vous une solution pour la Ruche 1992.

Une réunion est prévue à cet effet le:

=====

VENDREDI 31 JANVIER 92 à 20H30 en Mairie de MONCHY-LAGACHE.

=====

Vous y êtes tous invités et désirés. Merci de votre venue.

B.DUPARCQ.

A.D.M.R. MONCHY & ENVIRONS:

L'Aide à domicile de MONCHY & Environs, qui il y a 3 ans, avait créé un Service mandataire afin de soulager les " employeurs directs" en gens de maison de toutes les tâches administratives: fiches de paie, déclarations d'URSSAF, est heureuse de le préciser aujourd'hui, à l'occasion des nouvelles décisions gouvernementales concernant les emplois familiaux.

Si ces nouvelles décisions vous intéressent, consultez-nous. Toute personne de votre choix peut satisfaire à votre demande. Il vous suffira d'accepter qu'elle soit déclarée pour bénéficier de la nouvelle réduction d'impôts.

Le Service d'Aides Ménagères continue son extension: ATHIES - MONCHY- EN-NEMAIN viennent d'embaucher une nouvelle Aide Ménagère.

Par contre, le Service des Travailleuses Familiales auprès des jeunes mères de famille stagne.. et pourtant que de familles en auraient besoin: la présence de grands enfants au foyer, du père en arrêt momentané de travail, de la participation financière sont à nos yeux les facteurs influants de ce manque d'appels.

Que chaque famille sache que nous sommes prêts à les écouter et les aider.

L'Association est toujours détentrice de boitiers de téléalarme; ils sont posés sous 48h et accessibles à tous.

.../...

.../

Cette année; l'Association organise son repas dansant à EPPEVILLE le DIMANCHE
16 FEVRIER à 12h30. Nouvelle formule dans l'espoir de favoriser plus de monde :
un Dimanche... et un déjeuner!.

N'hésitez pas à y venir en famille ou en groupe.

Très bonne année 1992 à tous.

M.BONDUELLE.

Avant de terminer ce Bulletin , nous souhaitons y ajouter deux expres-
sions de gratitude:

- La première à M.GREGOIRE , qui possède une résidence secondaire à FLEZ,
et qui nous a réalisé depuis plus de 15 ans plusieurs maquettes pour la première
page de notre Bulletin Municipal.

Sa situation professionnelle Lui avait permis de nous proposer de très
belles réalisations. Il va bientôt prendre sa retraite, nous la Lui souhaitons longue
et heureuse, en particulier dans sa maison de Flez.
Nous le remercions encore chaleureusement.

- La deuxième à M.Emile MANGOT, décédé le 21 SEPTEMBRE à l'âge de 88 ans.
M.MANGOT, avant de terminer sa carrière en qualité de Facteur durant de nombreuses
années(poste qu'il a assumé avec beaucoup de dévouement), avait été ouvrier menui-
sièr chez M/MARCHANDISE.

Avec M.NOLLAND, ils avaient réalisé nombreux travaux de menuiserie lors de
la reconstruction du Village après 1920.

En particulier les portes, bancs et stalles de notre Eglise paroissiale, qui
resteront un témoignage du travail d'artisans de grande compétence et de conscience
professionnelle exceptionnelle.

I.N.F.O.R.M.A.T.I.O.N.S. D.I.V.E.R.S.E.S

HORAIRES d'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE:

LUNDI: de 9h00 à 12h00.

MARDI: de 13h30 à 18h30 - Permanence de Mr le Maire de 18h00 à 19h00.

MERCREDI : de 9h00 à 12h00.

JEUDI : de 9h00 à 12h00 .

VENDREDI : de 9h00 à 12h00 & 13h30 à 17h00.

PERMANENCES SOCIALES à MONCHY - LAGACHE :

C.P.A.M de HAM (régime général): Chaque VENDREDI de 14h00 à 15h30.mairie.

P.M.I.: Les 2^e et 4^e MARDIS du mois de 14h00 à 17h00 au Foyer Rural.

HALTE - GARDERIE: Les 1^{er}-3^e & 5^e MARDIS du mois de 9h30 à 12h00 au Foyer.

COLLECTE DE SANG : Le 25 OCTOBRE 91, 19 unités de sang ont pu être recueillies.

JOURNEE NATIONALE DES AVEUGLES: Produit de la collecte: 274Fr.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:

Ouverte à toutes et tous les MERCREDIS ET SAMEDIS de 11h00 à 12h00.

Prêt gratuit de livres .

DATES A RETENIR:

SAMEDI 02 MAI 1992: Concert violon, violoncelle et guitare en l'Eglise St Pierre
(Paganini)
de MONCHY - LAGACHE à 20h30. Organisation OTSI DE HAM.

LE 16 OU LE 23 MAI 92: Réception de nos amis de DUNZWEILER .

DIMANCHE 21 JUIN 92: Fête du regroupement pédagogique MONCHY-TERTRY-DEUISE.

SAMEDI 22 FEVRIER 92: Concours de belote au profit de la Coopérative scolaire.